

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°015/AONO/CUG/CIPM/2024 DU
03/01/2025 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CLOTURE DE 100 METRES
LINEAIRES DE LONGUEUR SUR LE
SITE DU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DE GAROUA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD. EN PROCEDURE
D'URGENCE**

1.0bjet

Dans le cadre de la convention de financement FEICOM/Communauté Urbaine de Garoua, le Maire de la ville de Garoua lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Garoua, un appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction d'une clôture de 100 ml de long sur le site du centre de formation professionnelle de Garoua, Département de la BENOUE, Région du Nord. En procédure d'urgence.**

2.Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent à construire une **clôture de 100 ml** dont les grandes tâches sont

détaillées dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions) FCFA TTC.**

4.Allotissement

LOT UNIQUE

5.Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6.Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **FEICOM, Exercice 2024**

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la ville de Garoua** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la ville de Garoua** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000** (vingt mille) FCFA, payable à la Recette municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

9.Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat de la Communauté**

Urbaine de Garoua au plus tard **le 31/01/2025 à 13 heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°015/AONO/CUG/CIPM/2024 DU RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 100 METRE LINEAIRE DE
LONGUEUR SUR LE SITE DU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ,
REGION DU NORD.
EN PROCEDURE D'URGENCE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 200 000** (deux cent mille) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédent la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 31/01/2025 à 14 heures** dans la salle de réunion de la CIPM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

13.1.1. Pièces administratives

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Absence de la caution de soumission à l'ouverture

Absence ou Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

13.1.2 Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Note technique inférieur au seuil minimal requis **(70%)**, soit **35 oui sur 50 possibles.**

Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

13.1.3 Offre financière

Offre incomplète ou non conforme

Non-conformité du modèle de soumission

Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU et le DQE

Absence d'un sous-détail des prix

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **50 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;

L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;

Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à **trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA** sur **5 critères** ;

Consentement des clauses à caractères administrative et technique **02critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **35 oui sur**

50 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe)

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Garoua.

GAROUA Le 03-01-2025

Le MAIRE

GOURA BELADJI